SAÔNE actu

18

novembre 2024

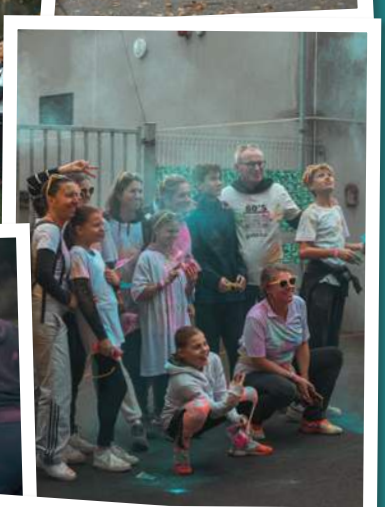

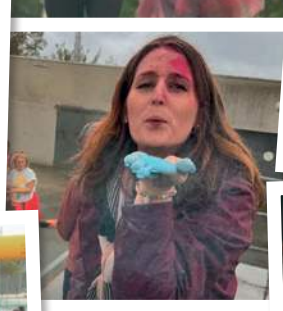

Saône haut en couleurs
avec le Comité des Fêtes

Crédit photo : © COMM'ON by tiffou

Ville de SAÔNE

Au sommaire
DE CE NUMÉRO

NOS AGENTS EN QUELQUES MOTS P. 4

SCOLAIRE - JEUNESSE P. 5

SOCIAL - SERVICE À LA POPULATION P. 6

URBANISME P. 7

ASSOCIATIONS P. 8-10

MÉDIATHÈQUE - CULTURE P. 11

MIEUX VIVRE ENSEMBLE P. 12

OCTOBRE ROSE P. 13

DIVERS P. 14

AGENDA P. 15

SAÔNE actu

Directeur de la publication : Benoit Vuillemin
Rédaction/Relecture : Lucie Gomes, Cyril Maréchal, Charlotte Momper, Nadine Sauvonnet
Crédit photos : Mairie de Saône, Adobe Stock
Conception graphique et impression : L'Imprimeur Simon, Ornans
Dépôt légal : novembre 2024

saone.fr

Cérémonie de nomination de l'École Jacques Dubois

Beaucoup d'émotions ce samedi 31 août 2024 lors de la cérémonie de nomination de l'École Élémentaire de Saône qui est devenue l'École Jacques Dubois.

Instituteur et directeur passionné depuis 1956, Jacques Dubois a consacré sa vie à l'éducation de nos enfants. En parallèle, il était aussi un élu engagé au sein du Conseil municipal de notre ville durant plus de 30 ans.

En décembre 2023, il s'est vu remettre la médaille de citoyen d'honneur pour avoir consacré la majeure partie de sa vie à œuvrer pour notre petite ville. Aujourd'hui, en donnant à l'école élémentaire de Saône le nom de Jacques Dubois, la Ville honore la mémoire d'un homme qui a tant donné pour Saône.

Ce lieu d'apprentissage et de partage porte désormais le nom d'une personnalité éminente de la Ville et ô combien importante pour cette belle école.

Le lundi 2 septembre 2024, les écoliers de la Ville de Saône ont fait leur rentrée dans cette école nouvellement nommée l'École Jacques Dubois.

LUCIE GOMES

Chargée d'évènementiel et de communication

> " Ça se passe comme ça à Saône. Coloré et dynamique ! "

BENOIT VUILLEMIN

Maire de Saône,
Vice-Président de Grand Besançon Métropole

Chères Saônoises, chers Saônois,

Notre belle ville de Saône continue d'affirmer son caractère chaleureux, festif et familial grâce à l'engagement sans faille de son comité des fêtes. C'est avec une immense fierté que nous saluons le travail exemplaire réalisé par cette équipe composée d'élus et de bénévoles, tous unis par la même volonté d'animer notre commune et de créer des moments inoubliables.

Un remerciement tout particulier s'impose à Lucie Gomes, notre chargée de missions, dont le travail remarquable se reflète dans la réussite de chaque projet qu'elle porte. La « Color Saône » en est un bel exemple ; plus de 400 participants composés d'amis et de familles, se sont retrouvés pour partager un moment unique, convivial et festif. Tel, est l'esprit de Saône.

Le comité des fêtes ne manque pas d'idées pour nous émerveiller. Depuis deux ans, une multitude d'événements ont fleuri dans notre petite ville, enrichissant la vie locale et fédérant notre communauté. Parmi eux, la modernisation du Salon « Saveurs et Passions » célébrant les talents culinaires et artisanaux, les magnifiques feux d'artifice du 14 juillet, un cinéma en plein air sous le nom de « Cinépop Air », qui, nous en sommes convaincus, reviendra prochainement pour ravir les cinéphiles en quête d'expériences estivales. Sans oublier les festivités de Noël, promettant de belles surprises cette année encore.

Aussi, nous avons eu le plaisir d'accueillir une exposition retraçant l'histoire des Jeux Olympiques, ainsi que le « marché paysan » mettant à l'honneur nos producteurs locaux et également des manifestations d'envergure telles que le « Salon de l'Aventurier - 4x4 - Motos », qui s'est déroulé à l'Espace du Marais au printemps dernier attirant des visiteurs venus de France, mais aussi de Suisse et d'Allemagne.

Je tiens également à rappeler que le comité des fêtes est ouvert à toutes les bonnes idées et à toutes les bonnes volontés. Si vous souhaitez vous investir dans l'animation de notre ville, je vous invite à rejoindre cette belle équipe en prenant attache auprès de Lucie Gomes.

Enfin, cet Edito est l'occasion de rappeler les efforts déployés par la commune afin d'améliorer la qualité des outils de communication utilisés. Le nouveau logo de la ville, désormais connu de tous, symbolise cette dynamique. Nous avons également repensé notre magazine, dont le format plus régulier, plus moderne et plus clair, permet de mieux vous informer. Nos réseaux sociaux connaissent, quant à eux, une audience croissante. De plus, c'est avec joie que je vous annonce que notre commune disposera prochainement d'un nouveau site internet.

Merci à toutes et à tous pour votre soutien et votre participation à la vie de Saône. Ensemble, faisons de notre ville un lieu où il fait bon vivre.

Avec toute ma reconnaissance,

Benoit Vuillemin, Maire de Saône.

> " C'est avec joie que je vous annonce que notre commune disposera prochainement d'un nouveau site internet "

NOS AGENTS EN QUELQUES MOTS

Eva TORREADRADO

Eva TORREADRADO, Saônoise, depuis sa naissance, a intégré nos services en 2022. Agent au poste d'accueil et pour France Services, elle évolue en intégrant le service de l'État Civil et Élections au printemps 2023. Depuis, Eva collabore avec Christine DUCOULOUX au quotidien en préparant les dossiers de mariage, de PACS, en saisissant les différents actes... Consciencieuse, elle a également pour mission de tenir à jour notre population ainsi que la liste des électeurs.

Son objectif au quotidien :

évoluer dans les missions qui lui sont confiées.

Patricia SAURO BRIDE

Voilà plus de 21 ans que Patricia, plus connue sous le nom de "Patou" s'occupe de nos enfants lorsqu'ils sont au périscolaire les journées d'école, le mercredi et pendant les vacances scolaires.
Patricia accueille nos enfants scolarisés en maternelle dès 7h15 le matin, les accompagne lors de la pause déjeuner et leur propose diverses activités jusqu'à 18h30.
Vous l'aurez compris, Patricia est la première arrivée et la dernière partie de la structure pour accueillir nos enfants dans les meilleures conditions.

Son objectif au quotidien :

tisser une relation de confiance avec les enfants et les parents.

Farida TARIKET

En tant qu'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM), Farida accompagne les maîtresses de l'école maternelle de Saône depuis 35 ans maintenant.
Farida est très polyvalente. Ses journées sont rythmées par :

La préparation des différents ateliers que les enfants peuvent découvrir pendant les heures de classes ;
Le nettoyage des locaux afin d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles ;
L'accueil et l'aide auprès de nos enfants pendant les temps scolaire.

Son objectif au quotidien :

accompagner au mieux l'ensemble des enfants scolarisés dans sa classe pour partir en retraite sereinement.

Rentrée scolaire

ÉCOLE MATERNELLE

De gauche à droite : Ashley Claude ATSEM, Farida Tariket ATSEM, Caroline Gallotte AESH, Corinne Cecchini ATSEM, Maryline Perronnet ATSEM, Élodie Taillard PS/GS, Béatrice Clerc PS/GS, Marra Olivier PS/MS, Nadine Destraz PS/GS, Karen Quinet AESH, Alicia Guichardon ATSEM en apprentissage, Marie-José Nicolet MS/GS

↘ Directrice de l'établissement : **Béatrice Clerc**

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

De gauche à droite : François Thibault CM1, Adeline Piquerey CP, Emmanuelle Masnada CM1/CM2, Géraldine Lab CM2, Dominique Groslambert CE2/CM1, Véronique Marso CE1, Élodie Taillard CP et CE2, Florence Parisot CP/CE1, Lucie Prince dispositif ULIS
(absente : Delphine Prost CE2)

↘ Directrice de l'établissement : **Adeline Piquerey**

PÉRISCOLAIRE

ÉQUIPE PÉRISCOLAIRE MATERNELLE

↘ **Le périscolaire de Saône est ouvert tout au long de l'année,** de septembre à juillet.

Les animateurs proposent différentes activités à vos enfants sur les temps périscolaires (les journées d'école, le mercredi et pendant les vacances scolaires)

- # Directeur : Tim KSIAZEK
- # Directeur adjoint : Stéphane SAUGET

Vacances scolaires
Pendant les vacances, l'équipe d'animation propose à vos enfants des activités et sorties en fonction d'un thème choisi en amont.
Le périscolaire est ouvert la première semaine de 7h15 à 18h30.
Les familles ont la possibilité pendant les périodes de vacances de réserver les amplitudes horaires qu'ils souhaitent :

Matin : 7h15 - 12h sans repas
7h15 - 12h30 avec repas
Après-midi : 13h30 - 18h30 sans repas
12h - 18h30 avec repas
Journée complète avec repas : 7h15 - 18h30

ÉQUIPE PÉRISCOLAIRE ÉLÉMENTAIRE

Un partenariat avec l'application Holy Owly

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Saône a créé un partenariat avec l'application Holy Owly afin d'offrir à l'ensemble des élèves des écoles maternelle et élémentaire un an d'abonnement pour l'apprentissage des langues et des mathématiques.

Nos enfants pourront apprendre en s'amusant grâce à cette application franc-comtoise désormais mondialement connue.

Retour du voyage en Normandie

C'est un séjour riche en activités qu'ont vécu les aînés du 7 au 14 septembre à Forges-les-Eaux en Normandie. Ils ont pu découvrir l'histoire et la richesse culturelle de cette région, déguster des spécialités locales telles que le Neufchâteau, le cidre et le pommeau.

Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de Saône (CCAS), ce voyage a permis aux participants de se créer des souvenirs inoubliables et de tisser des liens au sein de leur groupe. Proposé en partenariat avec l'ANCV, il permettait de bénéficier d'une subvention de 202 € selon les revenus.

Malgré un temps maussade, tout le monde est revenu enchanté et en attente de la prochaine destination.

↘ **Un grand merci à Nadine SAUVONNET (Nanou),** déléguée à l'Intergénérationnelle de Saône, qui les a accompagnés !

Gym - seniors

À partir de Janvier 2025, des ateliers de gym seront proposés aux personnes âgés de plus de 60 ans.

Au programme : 25 séances gratuites encadrées par des enseignants diplômés.

↘ Inscriptions et renseignements en mairie tél.03 81 55 71 31

État civil

Article 1

Vous emménagez à Saône ? Vous quittez la commune ?

Dès votre installation à Saône, il est nécessaire de venir vous déclarer en mairie. Votre enregistrement sera utile lors de diverses démarches administratives (légalisation de signature, élections, recensement citoyen, mariage, pacs, décès, etc.). Présentez-vous muni(e) de votre livret de famille et d'une facture de moins de trois mois afin de vous enregistrer parmi la population saônoise. Que vous déménagiez dans Saône ou dans une autre commune, nous vous remercions de nous indiquer votre nouvelle adresse.

Informations au service état civil :
Tél. 03 81 55 47 60

Article 2

Légalisation de signature
La légalisation de signature se fait auprès de votre **mairie** de domicile, **sur rendez-vous.**
L'usager doit se présenter avec le document **non signé**, sa pièce d'identité et justifier de sa résidence sur la commune.

Article 3

Recensement

Information au service état civil
Élections :
03 81 55 47 60

CRÉATION D'UN LOTISSEMENT COMMUNAL « LES HURLEVENTS »

Vous avez un projet immobilier ? Des parcelles sont encore disponibles sur ce terrain communal situé sur les hauteurs de la Ville.

↘ Pour tout renseignement, rapprochez-vous de la mairie.

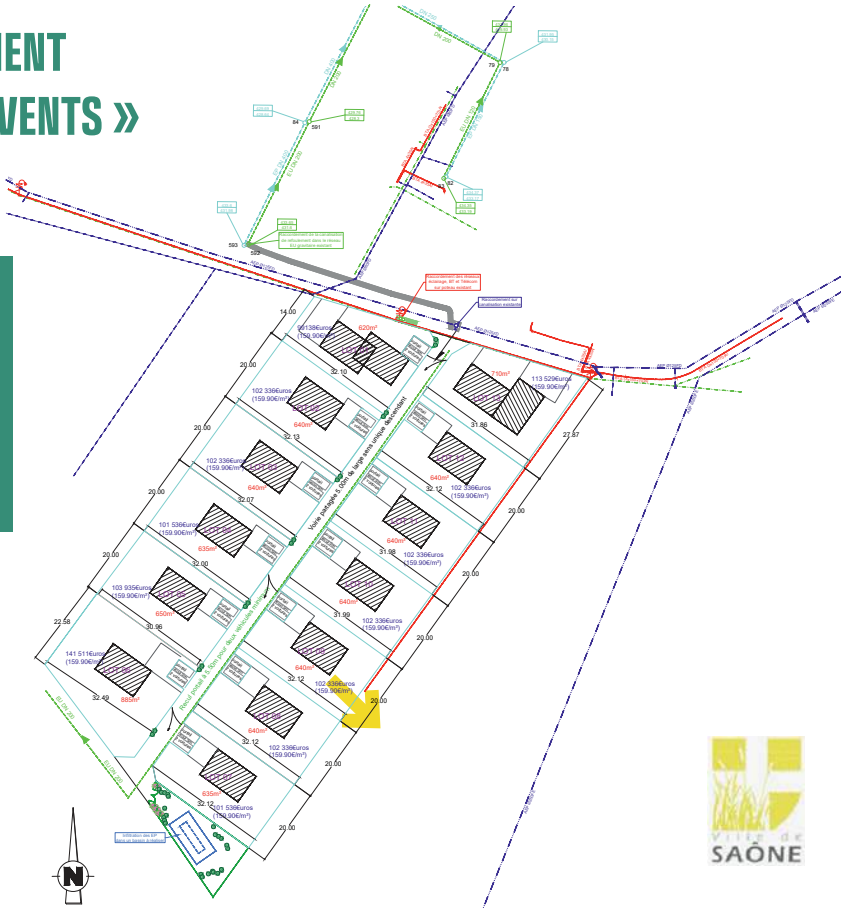

Grand besançon métropole : un PLUi pour un développement harmonieux et durable

Vous vous demandez quelles sont les règles de construction ou d'aménagement de votre terrain ? Où construire votre maison, installer un abri de jardin ou une piscine ? Quelle est la hauteur maximale pour votre clôture ? Quels espaces naturels et agricoles vont être préservés ? Où vont s'implanter les activités et services ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Grand Besançon Métropole en cours d'élaboration répondra à toutes ces questions et à bien d'autres qui concernent votre vie quotidienne. Ce document unique remplacera les documents d'urbanisme actuels des 68 communes (carte communale, POS, PLU), en harmonisant les règles de construction, de réhabilitation et d'aménagement tout en considérant les spécificités locales.

Préserver et développer

La diminution de l'artificialisation des sols représente aujourd'hui un enjeu majeur pour préserver la qualité des terres et la biodiversité, prévenir les risques naturels (notamment les inondations) ou encore pour limiter le réchauffement climatique.

Le PLUi a donc pour objectif de trouver un équilibre entre le développement du territoire et la préservation des espaces naturels. Il veille à atteindre l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon 2050, en conformité avec la loi Climat et Résilience de 2021.

Vous informer et contribuer

Votre avis compte ! Des registres de concertation sont accessibles dans chaque mairie et au siège de GBM, ainsi que sur internet www.registre-dematerialise.fr/5111/. Une adresse électronique est également dédiée au projet : plui@grandbesancon.fr

Des réunions publiques sont prévues à l'automne 2024 pour évoquer le zonage et le règlement, avant l'enquête publique prévue pour 2025 : restez informés !

↘ Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet plui.grandbesancon.fr

COMITÉ DE JUMELAGE

L'ASTÉROÏDE *Saône*

En réponse à l'invitation du Comité de jumelage de San Marcello-Piteglio,**une délégation du Comité de jumelage de Saône s'est rendu en Toscane le week-end du 7-8 septembre 2024 afin de participer aux célébrations organisées en l'honneur de Santa Celestina, patronne de San Marcello.** Au cours de la visite de l'observatoire astronomique de la montagne de Pistoïa, un document officiel de la NASA attestant de la découverte d'un astéroïde que nos amis italiens ont baptisé SAÔNE, a été remis avec émotion au représentant de la Ville de Saône, Lylian CALVAT.

UNE PLACE DU JUMELAGE *à Heckendalheim*

Une délégation d'une cinquantaine de Saônois s'est rendue à Heckendalheim du 5 au 6 octobre dernier pour un week-end de partage, d'échanges, et d'amitié. Au programme, randonnée autour du village, jeux en plein air et visite du parc archéologique européen Bliesbruck-Reinheim retraçant l'histoire de cette région frontalière.

Le week-end s'est clôturé par l'inauguration de la place du jumelage autour de l'arbre de l'amitié offert par la ville de Saône une année auparavant pour le 50e anniversaire du jumelage entre nos deux communes.

Un grand merci aux habitants de Heckendalheim pour leur chaleureux accueil et au Burgerfonds pour la subvention qui rend ces riches rencontres culturelles et intergénérationnelles accessibles à tous.

Bourse aux jouets *et puériculture*

L'association des Loustiques du marais organise une bourse aux jouets et de matériel de puériculture le samedi 16 novembre à l'Espace du Marais de 8h30 à 12h30.

L'association vous accueillera dès le vendredi 15 novembre de 14h à 18h pour le dépôt de vos articles (articles propres, jouets et jeux complets (sauf peluche), jeux vidéo, tout article de puériculture).

Les invendus pourront être repris ou seront donnés à des associations caritatives.

Renseignements au 06 73 03 46 58

Besoin de vitamines ? Passez commande !

Lacim de Saône organise la première opération agrumes de la saison.

Comment résister aux oranges, mandarines, pamplemousses et citrons de cette qualité !

Les fruits proposés ne sont pas traités et sont livrés par cagettes de 10 kg, avec possibilité de mixage. Ils sont cueillis au dernier moment, dès que la commande de Lacim arrive au producteur. Ils ne passent pas en chambre froide et ne subissent aucun traitement de conservation.

Consommer des agrumes non seulement donnera de l'énergie à chacun, mais c'est aussi un acte solidaire ! Les bénéfices obtenus permettent à Lacim de poursuivre ses actions, afin d'améliorer la vie de nombreuses personnes dans des villages du Mali et du Niger.

Commandes à passer par courriel
lacim.saone@free.fr ou à glisser dans la boîte à lettres (à côté du photographe Den'ISO Photographie à Saône.)

Retrait des commandes le 22 novembre de 16h à 19h, aux Ateliers Municipaux de Saône (à côté de l'Intermarché)

Pour tout renseignement, contacter :
Annick Preux, Présidente de Lacim de Saône
au 06 07 73 05 08.

Le Karaté Club Mamirolle Saône fait sa rentrée !

Le KCMS vous accueille du mardi au samedi et propose des cours pour enfants, adolescents et adultes, en Karaté et en Body Karaté.

Les cours se déroulent dans une ambiance conviviale et intergénérationnelle, dans laquelle chacun(e) trouve sa place et évolue à son rythme.

Le Karaté et le Body Karaté se pratiquent également en compétition pour celles et ceux qui le souhaitent. Ces dernières années, les compétiteurs du club se sont d'ailleurs illustrés au niveau national.

Si vous souhaitez essayer une de ces disciplines, ne tardez plus à vous rapprocher du club qui offre deux cours d'essai gratuits.

Contacts :

Fabien Fèvre : 06 66 67 99 28
Mathilde A.Taha : 06 38 78 40 36
karate.mamirolle.saone@gmail.com

L'ASSM recherche un service civique

Le club de football de l'AS Saône Mamirolle recherche activement un ou une jeune en service civique pour cette saison 2024-2025
3 missions principales :
- Renforcer le projet éducatif
- Aider à l'encadrement des équipes jeunes
- Participer à la vie associative

Un contrat serait établi dès que possible jusqu'à mai ou juin 2025 comprenant 24 h/semaine. Le poste est compatible en complément d'un autre travail à temps partiel ou durant des études.

→ Pour plus d'informations, n'hésite pas à contacter le club :
tél. 06 37 34 99 92
mail : sportif@as-saone-mamirolle.fr

Soirée jeux de société

Vous cherchez des partenaires pour des parties endiablées ?

Vous voulez découvrir de nouveaux jeux de société ou jouer aux grands classiques ?
Les Loustiques du marais proposent une soirée jeux de société les 2e et 4e vendredis du mois au gymnase de l'espace à Saône.
Vous pouvez venir à une soirée ou à chaque fois, à vous de choisir votre rythme.

Entrée libre sans inscription
Pensez à apporter vos jeux !
Les soirées continueront aux 2e et 3e trimestres :

↘ **Tous les 2e et 4e vendredis du mois**

Trait d'Union

Sa vocation est de favoriser le lien au sein de notre commune et avec les communes voisines au travers d'animations à la mesure de ses possibilités.

À l'heure actuelle, elle propose 3 activités hebdomadaires :
Jeux de société (lundi après-midi)
Tarot (lundi soir)
Vannerie (mercredi soir)

et organise chaque année :
un concours de Tarot
un marché de Noël
un marché à la lecture et à la musique
un concours de belote

↘ Pour plus de renseignements, contactez le :
06 76 00 99 62

SAÔNE :

Une petite ville dynamique où la vie associative bat son plein !

Au cœur du plateau, Saône se distingue par son effervescence associative et culturelle. Avec une multitude d'activités proposées tout au long de l'année, notre commune démontre un dynamisme remarquable qui fait la fierté de ses habitants.

Un éventail d'activités sportives pour tous les goûts

Que vous soyez adepte de sports collectifs ou individuels, Saône a de quoi combler toutes vos envies.

Du handball, évoluant au niveau national, au football, en passant par le basket, le tennis, le volley et la pétanque, les amateurs de compétition trouveront leur bonheur. Les arts martiaux ne sont pas en reste avec le judo et le karaté, tandis que les passionnés de précision pourront s'essayer au tir à l'arc.

L'amicale de Saône enrichit cette offre avec des activités variées telles que le yoga, le stretching, le badminton, l'escalade, la randonnée, le cross training, le ping-pong et le renforcement musculaire. Les plus jeunes ne sont pas oubliés avec des séances de gym qui leur sont dédiées.

Famille Rurales complète ce panel avec du step, du floorball et de l'expression corporelle, offrant ainsi un choix exhaustif pour tous les âges et tous les niveaux.

Une vie culturelle riche et diversifiée

La culture n'est pas en reste à Saône. L'amicale propose des ateliers de théâtre et d'aquarelle, tandis que Famille Rurales anime des cours de couture, de sophrologie et des activités manuelles. Les amateurs de jeux de cartes se retrouvent au sein de l'association Trait d'Union pour des parties de tarot et de belote, sans oublier l'atelier de vannerie. Les Loustiques du marais rassemblent quant à eux les passionnés de jeux de société.

Sans oublier l'École de Musique du Plateau. Cette institution intercommunale offre une formation musicale de qualité, permettant aux jeunes et moins jeunes de s'initier ou de se perfectionner dans divers instruments. Les concerts et auditions organisés par l'école tout au long de l'année enrichissent considérablement la vie culturelle de Saône, offrant des moments de partage et de découverte musicale pour tous les habitants.

Des événements qui rythment la vie de la commune

Depuis la fin de la crise sanitaire, Saône a redoublé d'efforts pour animer la vie locale. Grâce à l'implication du comité des fêtes, du comité de jumelage et de nombreuses associations, les habitants ont pu profiter d'une multitude d'événements comme :

- Des festivités de Noël chaleureuses
- Une fête de la musique annuelle le 21 juin
- Des manifestations de sensibilisation comme Octobre Rose et Juin Jaune
- Des spectacles du théâtre des Deux Scènes
- L'accueil du festival itinérant « Le Grand Huit »
- Le salon « Saveurs & Passions »
- Un spectacle pyrotechnique pour le 14 juillet
- Une séance de cinéma en plein air
- Des randonnées dans le cadre de la Via Francigena
- Des échanges internationaux avec nos villes jumelées en Italie et en Allemagne

et plein de futurs projets en préparation...

Une petite Ville tournée vers l'avenir

Avec l'implication de l'association des parents d'élèves AnéMomes et du Club de l'Amitié pour nos aînés, Saône démontre sa volonté d'inclure toutes les générations dans sa dynamique.

En tant qu'adjoint au maire en charge des associations, du sport et de la culture, Cyril MARECHAL ne cache pas sa satisfaction :

« Notre commune peut s'enorgueillir d'une vie associative exceptionnelle. La diversité des activités proposées et l'engagement de nos bénévoles créent un lien social fort et une qualité de vie enviable. Nous continuerons à soutenir ces initiatives qui font de Saône un lieu où il fait bon vivre. »

Que vous soyez sportif, artiste en herbe, ou simplement à la recherche de convivialité, Saône vous ouvre ses portes. Rejoignez-nous et participez à cette belle dynamique qui fait la réputation de notre commune !

En médaillon : Cyril Maréchal Adjoint au Maire en charge des associations, du sport et de la culture

LE RELAIS PETITE ENFANCE DU PLATEAU *à la médiathèque*

Les bénévoles de l'association Lire et Faire lire ont accueilli le Relais Petite Enfance dans les locaux de la Médiathèque début octobre. Ce moment a permis de faire découvrir le plaisir des livres et de la lecture aux tout-petits.

Inscription et renouvellement des cotisations

Afin de garantir un meilleur délai de traitement, les inscriptions à la médiathèque seront désormais à réaliser directement à la Mairie aux horaires d'ouverture de celle-ci.

Les tarifs sont les suivants :
Inscriptions individuelles : 8 euros
Inscriptions familiales : 13 euros
Règlements en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Bon à savoir :
Vous avez également la possibilité de procéder à des inscriptions individuelles gratuites grâce à l'achat de la carte Avantage jeune disponible à l'accueil de la mairie et contre remise du coupon "1 an d'abonnement gratuit" dans une bibliothèque-médiathèque municipale ou intercommunale de Bourgogne-Franche-Comté.

Chantier de renouvellement à la médiathèque

Afin de renouveler et diversifier son offre de lecture, la médiathèque a initié cet été un chantier de renouvellement de ses collections. La première sélection est d'ores et déjà disponible depuis début septembre et les nouveautés vous attendent aux rayons adultes, ados et jeunesse !

Nouveaux horaires

Depuis le 1er juillet 2024, Émilie a le plaisir de vous accueillir à la médiathèque aux horaires suivants :

Mardi : 13h30 à 18h
Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h
Vendredi : 14h à 18h
Samedi : 9h à 12h

Changement de logiciel

Dans le cadre de l'amélioration de ses services, la médiathèque de Saône a procédé le 26 septembre au changement de son logiciel de gestion des collections. Ce changement de logiciel représente une première étape vers la mise en ligne du catalogue de la médiathèque qui aura lieu courant 2025.

Fourrière : ce que vous devez savoir

Le service fourrière municipale de véhicules est effectif depuis le 1er février 2023, 24 h/24, sur la commune de Saône.
Toute infraction au code de la route et aux arrêtés municipaux de police de circulation d'un véhicule fera l'objet de sa mise en fourrière à Besançon voire École-Valentin par la société Auto Steve (nom commercial : « City Car Dépannage »).
La décision peut être ordonnée par le maire, un officier ou agent de police judiciaire (police nationale, municipale, gendarmerie), un agent des douanes, un garde champêtre ou un agent de l'État chargé du contrôle des transports terrestres. Tous les frais de fourrière sont à la charge du propriétaire ou du conducteur (en plus de l'amende liée à l'infraction initiale).

↘

Contacter le service fourrière :
Auto Steve (City Car Dépannage)
27 rue Thomas Edison, Besançon
03 81 41 42 57 du lun. au ven.
6 h-20 h et le sam. 6 h-12 h
(en dehors de ces horaires,
tél. 03 81 41 12 12)

Tarifs : d'une manière générale, les tarifs sont fixés par les collectivités territoriales par délibération, dans la limite d'un tarif plafond fixé par l'État (Commune de Saône : délibération n° 2022 06 03 - Accord cadre relatif à la gestion et l'exploitation de la fourrière à véhicules municipale - Tarifs).

Mieux vivre ensemble : RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES DU RESPECT DE L'ESPACE PUBLIC

NUISANCES SONORES

(arrêté préfectoral n° 2005-1904-01841 du 19/04/2005)

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs…) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Les bruits domestiques d'appareils bruyants comme des outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur…) sont autorisés : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 ; les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30 ; les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

ABANDONNER SES DÉCHETS EST UN DÉLIT

Les incivilités impactent de plus en plus nos Saônoises et Saônois au quotidien. Il appartient à chacun d'entre nous de veiller à la propreté de nos rues et de nos espaces publics. En effet, des dépôts sauvages d'ordures ménagères, de déchets verts et de gravats embellissent nos rues ainsi que les champs de nos agriculteurs et ont des conséquences sanitaires néfastes.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de déverser ses déchets sur la voie publique et que cet acte peut-être sanctionné par une contravention et peut même constituer un délit.

STOP AUX INCIVILITÉS DANS LE CIMETIÈRE

Suite à plusieurs incidents constatés au cimetière, nous vous rappelons que le cimetière est un lieu de recueillement. Tout vol et/ou dégradation est absolument interdit. Nous vous rappelons que les animaux de compagnies ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte du site cinéraire.
En cas d'incident, merci de bien vouloir en informer la Mairie
etatcivil@saone.fr - Tél. 03 81 55 71 31

VIOLENCE SUR NOS ANIMAUX DOMESTIQUES

Nos petites boules de poils sont considérées comme des êtres sensibles.
Les actes de maltraitances commis sur nos animaux domestiques (chat, chien…) ne sont pas tolérés et donc sanctionnés civilement et pénalement.
Nous vous remercions de prendre soin des animaux qui nous entourent dans notre petite Ville.

Retour sur Octobre Rose

UN GRAND SUCCÈS POUR CETTE 2e ÉDITION DE LA COLOR SAÔNE

La Ville de Saône s'est à nouveau mobilisée pour la grande campagne nationale de sensibilisation au dépistage du cancer du sein en organisant la 2e édition de la Color Saône.
Plus de 400 participants se sont levés tôt le dimanche 13 octobre pour s'élancer en marchant ou en courant sur un parcours de 6 kilomètres.
À chaque kilomètre, sa couleur, les participants se sont vu être saupoudrés de différentes couleurs à travers des zones animées par nos associations.
De quoi passer la ligne d'arrivée multicouleurs.

L'événement s'est clôturé en début d'après-midi par un lancer collectif de poudre !

Un grand merci à nos bénévoles et partenaires qui contribuent à la réussite de cet événement devenu incontournable en fin d'année.

Credit photo : © COMM'ON by tiffou

SOIRÉE POUR L'ASSOCIATION AU FIL DE L'ENDO

Ce samedi 5 octobre 2024, une Girls Party dont les bénéfices sont destinés à l'association Au fil de l'Endo" (association de patientes qui sensibilise sur l'endométriose) impliquée également dans la lutte contre le cancer du sein a réuni plus de 150 femmes à l'Espace du Marais. Stands, animations et DJ ont enflammé cette soirée 100 % féminine !

SOIRÉE POUR LA NUIT DES BALLONS ROSES

Organisé par le club de Volley de Saône, ce tournoi a ouvert les festivités d'un grand week-end sportif.
Ouvert à tous, ce tournoi a réuni des amateurs et des volleyeurs venus des 4 coins de la Franche-Comté pour jouer dans la bonne humeur et surtout pour la bonne cause !

Préparez votre équipe MIXTE pour vous (ré) inscrire l'année prochaine.

Participation citoyenne

Le dispositif **voisin vigilant** cède sa place à la **participation citoyenne**.
Ce dispositif complémentaire à l'action de la gendarmerie consiste à associer la population d'un quartier ou d'une commune à la sécurité de son environnement.

Si vous souhaitez avoir des informations complémentaires en qualité de citoyen et/ou devenir citoyen référent afin d'animer ce dispositif en relation avec les élus, nous vous invitons à la réunion publique qui se déroulera le :

↘

mercredi 27 novembre à 20h - salle Guinemand

Fibre optique

Vous souhaitez raccorder votre domicile à la fibre ?

Contactez votre opérateur téléphonique : aucune démarche n'est possible en Mairie.

Le petit-déjeuner de l'amitié

Comme chaque année, depuis quelques décennies, le club de l'Amitié de Saône (anciennement club du 3e Âge) se mobilise pour le Téléthon.
Ce moment de convivialité se tiendra le samedi 30 novembre à partir de 7h30, dans la salle Guinemand. L'ensemble des bénéfices seront reversés au Téléthon.

Venez nombreux : on compte sur vous !! Ils comptent sur vous...

Le Salon « 1711 »

Un changement de propriétaire a eu lieu durant l'été au Salon de Coiffure situé au 2 rue du Petit Frêne.
En effet, le salon Zen Attitude a laissé sa place pour **LE SALON 1711.**
Professionnelle de la coiffure depuis près de 20 ans, Marlène saura échanger avec vous sur vos attentes et vous conseiller selon vos besoins capillaires.
Un salon à l'ambiance chaleureuse et dynamique, avec son parking direct et son accessibilité qui faciliteront vos visites.

Prise de RDV

La prise de rendez-vous se fait par téléphone, en présentiel et également sur www.planity.com. Le salon offre de grandes amplitudes horaires, ce qui facilite la prise de rendez-vous !

NOVEMBRE

DIM. 3
Loto des Sapeurs-Pompiers
de Saône-Mamirolle
13h30 - Espace du Marais

LUN. 11
Cérémonie commémorative
11h au Monument aux morts

SAM. 16
Bourse aux jouets et puériculture
8h30 à 12h30
Espace du Marais

VEN. 22
Concours de tarot
proposé par Trait d'Union
salle Guinemand

DIM. 24
Marché de Noël
proposé par Trait d'Union
salle Guinemand

LUN. 25
Conseil municipal
18h30 salle Guy Devaux

MER. 27
Réunion publique
« Participation citoyenne »
20h - salle Guinemand

SAM. 30
Petit déjeuner du Téléthon
Salle Guinemand

DÉCEMBRE

LUN. 2
Don du sang
Espace du Marais

VEN. 6
Lancement des illuminations de noël
Place de la Liberté

JEU. 12
Conseil municipal
18h30 salle Guy Devaux

MAR. 31
Réveillon de la St-Sylvestre
par l'Amicale des Boulistes
Espace du Marais
Infos : 06 31 02 35 05

JANVIER

JEU. 9
Vœux du maire
à l'Espace du Marais

SAM. 11
Repas des Aînés
Espace du Marais

Marché tous les samedis matin place de la Liberté

Affouage

Les inscriptions à l'affouage de Saône auront lieu à la salle Guy Devaux à l'Espace du Marais :

- **vend. 15 nov. de 17 h à 18 h**
- **sam. 23 nov. de 10 h à 12 h**

Pour enregistrer votre inscription, il vous sera demandé de venir muni :

- d'un justificatif de domicile
- d'une attestation d'assurance resp. civile
- d'un chèque à l'ordre du Trésor Public de 75 €

Atelier Faire soi-même « Produits ménagers naturels »

Frotter, nettoyer, astiquer, récurer... Tel peut être résumé votre quotidien domestique tout au long de l'année.

Et pour cela vous utilisez des produits ménagers divers et variés, souvent onéreux, et dont la composition intègre des substances nocives pour la santé et pour l'environnement.

Vous savez certainement qu'avec seulement quelques ingrédients de base, comme du savon noir, du bicarbonate de soude ou encore du vinaigre blanc, il est possible de fabriquer, chez soi et en seulement quelques tours de main, tous les produits nécessaires à l'entretien et au nettoyage de son intérieur.

Pour vous aider à vous lancer, un atelier de fabrication de produits ménagers naturels vous est proposé.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS VENDREDI 29 NOVEMBRE À 20 H

Proposé gratuitement, en partenariat avec le Sybert.
Inscriptions obligatoires en mairie, tél. 03 81 55 71 31

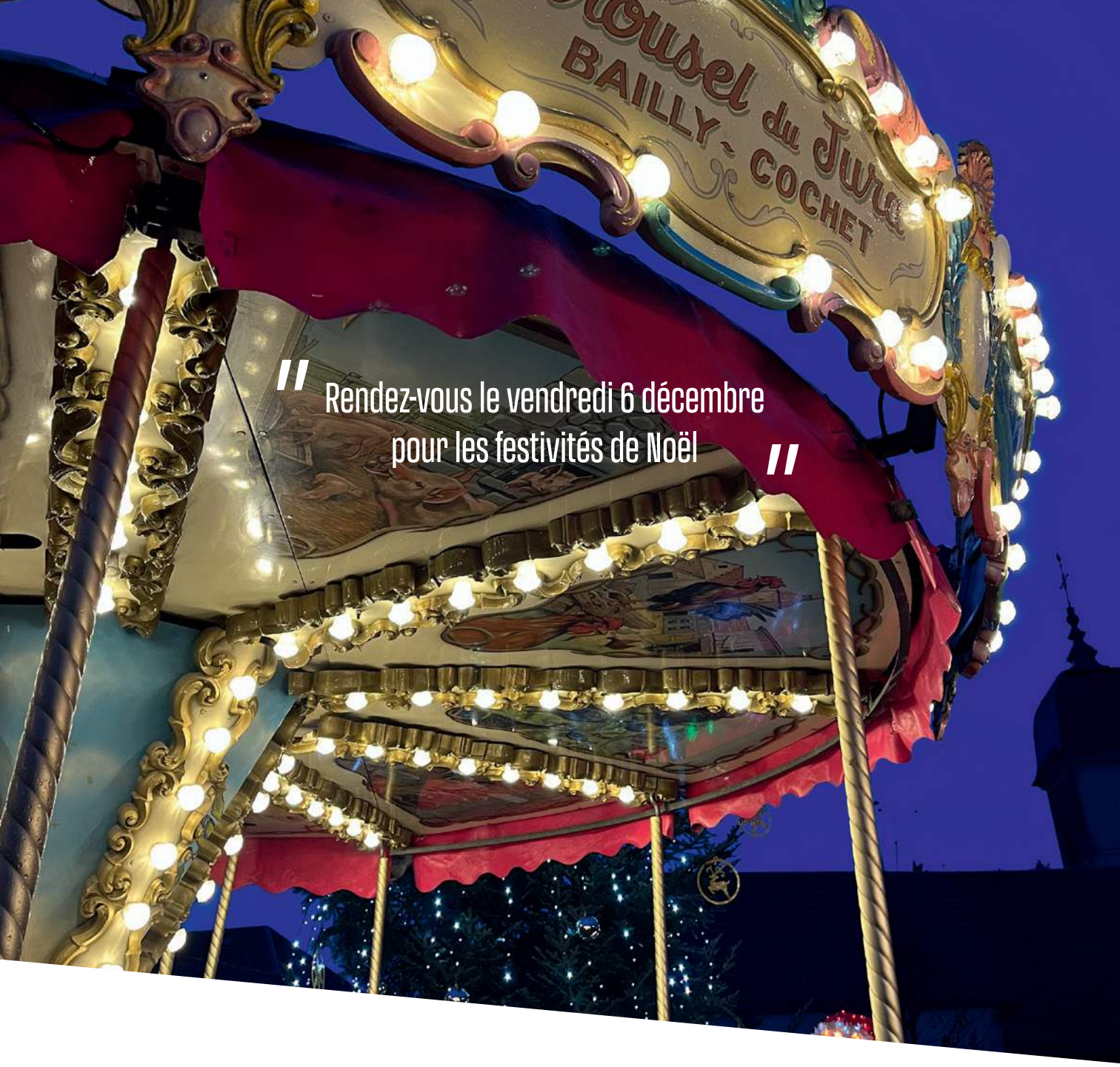

" Rendez-vous le vendredi 6 décembre pour les festivités de Noël "

CONTACTS UTILES

MAIRIE
26 rue de la Mairie - 03 81 55 71 31
contact@saone.fr - www.saone.fr
Ville de Saône
du lundi au vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30
(fermeture à 16h le vendredi)

FRANCE SERVICES
26 rue de la Mairie - 03 81 55 47 35
franceservices@saone.fr
du lundi au vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

CARTE D'IDENTITÉ-PASSEPORT
26 rue de la Mairie - 03 81 55 71 31
cta@saone.fr
du lundi au vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

MÉDIATHÈQUE
4 rue de l'Étoile - 03 81 55 94 56
mediatheque@saone.fr
mardi : 13 h 30 - 18 h / mercredi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
vendredi : 14 h - 18 h / samedi : 9 h - 12 h

DÉCHETTERIE
(horaires d'été)
RD104 - 03 81 21 15 60
du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 20 / 13 h 30 - 16 h 50
samedi : 8 h 30 - 12 h 20 / 13 h 30 - 17 h 50